



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Attendu qu' en novembre 2015, la direction générale de la Ville de Québec a amorcé la phase 1 d'une transformation de sa structure administrative, laquelle a pris effet le 1er janvier 2016.

Attendu que ce projet visait initialement à assurer la fluidité et la synergie dans les interactions entre les services, et ce, afin d'offrir un service de qualité à l'ensemble des citoyens.

Attendu qu' après avoir apporté plusieurs modifications à sa structure et à son effectif, l'administration en place a mis en œuvre, en janvier 2019, la phase 2 de cette réorganisation rendue possible par l'adoption de la Loi 109, accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant son autonomie et ses pouvoirs.

Attendu que cette démarche a amené la centralisation des services aux citoyens comme les travaux publics, les services de déneigement et ceux de gestion de matières résiduelles.

Attendu qu' avec cette réorganisation administrative, les arrondissements ont perdu la grande majorité des pouvoirs décisionnels qui leur ont été conférés à la suite des fusions municipales.

Attendu que ces pouvoirs donnaient aux arrondissements la légitimité de donner aux citoyens des services de proximité.

Attendu que pour retirer les pouvoirs aux arrondissements, l'administration en place a utilisé l'article 84 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Québec, lequel indique que « le conseil municipal peut, par règlement, adopté aux 2/3 des voix exprimées, décréter qu'il a compétence sur tout ou en partie d'un domaine relevant d'un conseil d'arrondissement ».

Attendu que de nombreuses questions demeurent sur les bénéfices concrets ainsi que les gains en temps et en efficacité de cette réorganisation sur les services aux citoyens.

En conséquence, il est proposé que le comité exécutif tienne un comité plénier pour dresser un bilan des premiers mois de mise en œuvre de la réorganisation des services de proximité.

Jean-François Gosselin
Chef de l'opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la
Chute-Montmorency-Seigneurial